

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Vous travaillez au magasin Le Bouton d'Or à Orléans (45). Vous avez comme client habituel le restaurant Bellevue à Orléans auquel vous envoyez à la fin de chaque mois une facture.

TRAVAIL À FAIRE :

1. Présenter la facture de doit du mois d'avril en fonction des renseignements suivants :

Produits à facturer :

4 centres de table, montant : 400 F

1 composition à 325 F

8 petits bouquets à 40 F l'un

Le taux de TVA est de **20,60** %.

La livraison est gratuite.

2. Que **signifient** les termes :

TVA ?

Franco de port ?

3. Indiquer le net à payer en francs et en euros.

1 euro = 6,55957 F.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 1
Ce sujet comporte :	2 feuille(s)	1 1 2

CLASSEMENT	FACTURE EXEMPLAIRE		
CODE CLIENT	DATE	NUMERO	FEUILLET
COMMANDES OFFRE LIVRAISON REPRESENTANT			

ORIGINE	TRANSPORTS DESTINATION	MODE	CONDITIONS: LIVRAISON		DATE			
			CONDITIONS: PAIEMENT					
DOMICILIATION:								
MARCUES ET NUMEROS	NOMBRE ET NATURE DES COLIS DESCRIPTION DE LA MARCHANDISE			MASSE NETTE UNITE	DIMENSIONS UNTES			
				MASSE BRUTE UNITE	VOLUME UNITE			
N°	REFERENCE	DESIGNATION DES ARTICLES	QUANTITE ET UNITE	P. U. TARIF H. T.	AUX DE E.H.	P. U. H. T.	MONTANT H. T.	
1-	2	3	5	6	7	8	9	
T.V.A. (A)		T.V.A. (B)		T.V.A. (C)		TOTAL H.T.		
TAUX	BASE	MONTANT	TAUX	BASE	MONTANT	TAUX	BASE	MONTANT
TAXE PARAFISCALE (P)			TAXE PARAFISCALE (Q)			TOTAL TAXES PARAFISCALES		
TAUX	BASE	MONTANT	TAUX	BASE	MONTANT	TOTAL		
RESERVE AU DESTINATAIRE			DEBOURS EMBALLAGES TRANSPORTS ASSURANCES		MONTANT	TOTAL DEBOURS		
						NET A PAYER		

120000
E. 1206.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	c - t : 2	CAP 1998
Echelle:	Note Min: /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 1
Ce sujet comporte :	2 feuille(s)	2 / 2

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Prendre connaissance du document et répondre aux questions ci-dessous :

FLORIS DULAURIER

SA au capital de 250 000 F
Siège social : 34000 BEZIERS
Tél : 04.23.36.25.67
Fax : 04.23.56.59.36
RC : Béziers B 256 123 148
SIRET : 256 123 148 00015
N° TVA FR 12562478956
CCP : 285612 G Montpellier
APE : 256 A

1. Que signifie SA ?
2. Comment s'appellent les associés d'une SA ?
3. Citer deux autres formes juridiques d'entreprise.
4. Que signifie RC ? Que signifie la lettre B dans le numéro.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2 Environnement Economique Juridique et Social		SUJET N° 2
Ce sujet comporte : 1 feuille(s) /		

SUJET Premier jour

La bataille des 35 heures

LE GOUVERNEMENT "EUT RÉDUIRE LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL ET RAMENER LA SEMAINE DE 39 À 35 HEURES. PRINCIPAL OBJECTIF : PARTAGER LE TRAVAIL POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS ET RÉDUIRE LE CHÔMAGE. UNE MESURE TRÈS ATTENDUE PAR LA GAUCHE ET LES SYNDICATS MAIS VIVEMENT COMBATTUE PAR LE PATRONAT QUI LA JUGÉ INAPPLICABLE ET CÔUTEUSE.

Histoire

La baisse de la durée du travail

Nous travaillons de moins en moins. En l'espace d'un siècle et demi la durée du travail en France a été divisée par deux. De 3 200 heures par an en 1830, elle est tombée aujourd'hui à environ 1 600 heures en moyenne.

Cette baisse de la durée du travail est un mouvement historique durable qui a pris naissance au début de l'ère industrielle. La mécanisation a permis à augmenter la productivité des travailleurs (moins de temps nécessaire pour une production donnée), et des mouvements sociaux ont été à l'origine de lois sur le travail. La première date de 1841. Elle visait

à réglementer le travail des enfants dans l'industrie, en fixant la journée à huit heures pour les 8-12 ans, qui devaient par ailleurs obligatoirement aller quelques heures à l'école.

Nouvelles formules

En 1848, une loi fixe la journée de travail à dix heures maximum à Paris et à onze heures en province. Celle-ci tombera à dix heures par jour en 1900, et elle sera ramenée à huit heures dans les mines. Au lendemain de la guerre de 14-18, la journée de huit heures s'y généralise sur la base de six jours de travail par semaine.

1936, année de grandes grèves revendicatives, va marquer un tournant important dans l'histoire de la réduction du temps de travail avec l'obtention des 40 heures par semaine et de deux semaines de congés payés pour tous les salariés. Les congés payés vont passer à trois semaines en 1956 puis à quatre semaines en 1969. La victoire de la gauche en 1981 avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République va traduire par une nouvelle baisse du temps de travail. En 1982, la durée hebdomadaire passe de 40 heures à 39 heures, et une cinquième semaine de congés payés est instaurée.

LES CLÉS DE L'ACTUALITÉ N° 271

- QUESTIONS :

- 1- Quel est le projet du gouvernement ?
- 2- Quel est le but de la réduction du temps de travail ?
- 3- Quand ont été créés les congés payés ?
- 4- Aujourd'hui, combien de jours de congés payés un salarié doit-il avoir par mois ?
- 5- Comment se calcule l'indemnité de congés payés (2 façons) ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle:	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 3

SUJET Premier jour

Un Sénat très stable

INSTITUTION CLÉ DE LA RÉPUBLIQUE, LE TERS DE SA FORME
AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE PARLEMENT ENTIÈREMENT VA ÊTRE
RENOUVELÉ LE 27 SEPTEMBRE PROCHAIN.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre. Ce jour-là, il s'agira de renouveler un tiers des sièges, soit 102 sièges sur les 321 que compte le Sénat, appelé aussi "haute assemblée". Créé en 1871, il est installé au palais du Luxembourg, à Paris. Avec l'Assemblée nationale où siègent les députés, le Sénat forme le Parlement. Ces deux assemblées sont chargées de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement.

Les pouvoirs du Sénat sont aujourd'hui équivalents à ceux de l'Assemblée nationale. Qu'il s'agisse d'un projet élaboré par le gouvernement ou d'une proposition d'un sénateur ou d'un député, le texte de loi doit être voté d'abord par l'Assemblée nationale, puis

par le Sénat pour être définitivement adopté. Cet aller-retour entre les deux assemblées s'appelle la navette. Mais en cas de désaccord, c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot.

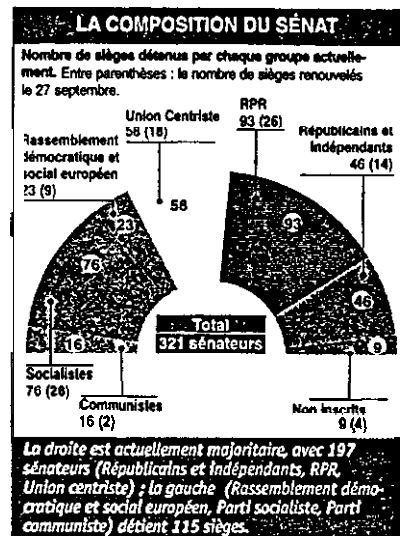
"Grands électeurs"

Il existe néanmoins une grande différence entre les sénateurs et les députés. Les sénateurs sont élus pour une durée de neuf ans contre cinq seulement pour les députés. Il existe également une grande différence dans le mode de scrutin. Alors que les députés sont élus par tous les électeurs (suffrage universel direct), les sénateurs, eux, sont élus au suffrage universel indirect, parce qu'on appelle des "grands électeurs", c'est-à-dire des conseillers généraux, des conseillers régionaux, des députés et des délégués des conseils municipaux (élus des communes).

Le scrutin se déroule au niveau du département*, le nombre de sièges à pourvoir est établi en fonction de la population, mais dépend également du nombre de communes. Cette année, ce sont un peu plus de 50 000 "grands électeurs" qui participeront à ce scrutin. ■

Michel Heurteaux

LES CLÉS DE L'ACTUALITÉ N° 317



LA DROITE MAJORITAIRE
Ces élections ne devraient guère bouleverser la composition du Sénat où la droite est largement majoritaire (voir infographie). Une situation politique qui tient au fait que les "grands électeurs" sont issus d'élections locales (communes et cantons) qui représentent mieux les petites communes et les zones rurales - traditionnellement plus favorables à la droite qu'à la gauche - que les zones plus urbaines ou les grandes villes. Néanmoins, la gauche pourrait gagner une dizaine de sièges au Sénat, en raison de la poussée des partis de gauche lors des dernières élections locales de 1995 et législatives de 1997.

■ QUESTIONS :

- 1- Quelle est la composition du parlement ?
- 2- Quel est le rôle du parlement ? Comment se appelle le pouvoir qu'il détient ?
- 3- Quel est la durée du mandat d'un sénateur ? Et d'un député ?
- 4- Quelle est le mode d'élection des sénateurs ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 4
CC sujet comporte :	9 feuilles(s)	/

ENVIRONNEMENT ECONOMI@E JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Laurent Dubois vient d'être victime d'un accident sur le trajet entre son domicile et son lieu de travail. Son médecin lui prescrit un arrêt de travail de 10 jours;

1° - Cet accident peut-il être considéré comme un accident du travail ? Pourquoi ?
A quelles conditions ?

2° - Quelles sont les démarches à effectuer par l'employeur et le salarié en cas d'accident du travail ?

3° - Comment les frais médicaux et la perte de salaire subie par Laurent Dubois seront-ils pris en charge ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué PU Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 5
Ce sujet comporte :	1 feuille(s) /	

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Prendre connaissance du document et répondre aux questions ci-dessous

CDD souhaités plus souples

■ Des députés de la majorité viennent de déposer une proposition de loi assouplissant les conditions de recours et d'utilisation des contrats à durée déterminée (CDD).

Ces députés proposent notamment que les entreprises puissent utiliser un CDD pour un accroissement d'activités d'une durée indéterminée et non pas seulement temporaire. Ils suggèrent par ailleurs que le contrat puisse être renouvelé deux fois pour une durée totale de trente-six mois, au lieu de dix-huit mois actuellement, et ne puisse être inférieur à douze mois dans le cadre d'un accroissement d'activités de l'entreprise.

1° Que signifie CDD ?

2° Que proposent les députés ?

3° Quel est le mode d'élection des députés ?
Quelle est la durée de leur mandat ?

4° Citer deux autres types de contrats de travail

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué a" Total : 45 YN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini: /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 6
Ce sujet comporte :	1 feuille(s)	/

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Prendre connaissance du document ci-joint et répondre aux questions suivantes :

1. Expliquer le montant du salaire de base.
2. Citer trois charges salariales pour le salarié.
3. Citer deux charges salariales pour l'employeur.
4. Que signifie URSSAF ?
5. Qu'appelle-t-on heures supplémentaires ?
Comment sont-elles rémunérées ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué PU Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 7
Ce sujet comporte : 2 feuille(s) 1 / 2		

JEAN-LUC BERTRAND

« Les Quatre Saisons »

97 avenue Gai Leclerc

45000 ORLEANS

SIRET : 34075363100019

CODE APE: 930H

JRSSAF : 33U0 URSSAF

EMPLOI : Aide Fleuriste

QUALIF./ECHELON: 1.1

COEF./INDICE :

NUMERO SS

DUREE/TAUX : 169.00 39.43

SALAIRE DE REF.: 6663.67

BULLETIN DE PAIE

DU 01/07/97 AU 31107197

REMIS LE 05/08/97

Mlle TEISSEIRE Brigitte

2 chemin du Canal

45000 ORLEANS

No	LIBELLE	BASE	TAUX	MONTANT	CHARG. SALAR.		CHARG. PATR.	
					TAUX	MONT.	TAUX	MONT.
1	SALAIRE DE BASE	169.00	39.43	6663.67				
15	PRIME EXCEPTIONNELLE			3500.00				
58	BASE REDUCTION CHARGES	10163.67						
59	BASE CUMUL HEURES PAYEES	169.00						
61	C.S.G.+CROS no" déductib.	9655.49			2.900	260.01		
62	MALADIE	10163.67			5.500	559.00	12.600	1300.95
63	VIEILLESSE PLAFOND	10163.67			6.550	665.72	6.200	833.42
64	VIEILLESSE TOTAL	10163.67					1.600	162.62
66	ACCIDENT DU TRAVAIL	10163.67					3.000	304.91
67	FNAL	10163.67					0.100	10.16
68	VEUVAGE	10163.67			0.100	10.16		
70	ALLOCATIONS FAMILIALES	10163.67					5.400	548.84
71	CHOMAGE TRANCHE A	10163.67			3.010	305.93	5.130	521.40
73	FNGS	10163.67					0.250	25.41
75	RETRAITE NON CADRES	10163.67			4.000	406.55	6.000	609.82
84	CSG Déductible	9655.49			1.000	96.55		
06	ACMPTE			-2000.00				

B R U T	RETENUES	NET IMPOSABLE	NON SOUMIS	NET A PAYER
10163.67	2323.92	8119.76	-2000.00	5839.715

CHARGES PATRONALES: 4317.53

CUMUL DES HEURES : 169.00

LONGES PRIS

SOLDE

À DECLARER 8119.76

REGLEMENT CHEQUE

CONVENTION COLLECTIVE DES FLEURISTES

Bulletin à conserver jusqu'à votre reconstitution de carrière.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Temps alloué au Total : 43 MN	Coefficient : 2	CAP 1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 7
Ce sujet comporte :	2 feuille(s)	2/2

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Mademoiselle RICHARD est employée au magasin Fleur Boréale depuis le 1er février 1999 comme ouvrière sous un contrat à durée indéterminée..

1. Quelle est la période de calcul des congés payés ?
2. Mademoiselle RICHARD aura-t-elle droit à des congés payés en 1999 ? si oui, à combien de jours ? A partir de quelle date ?
3. Au cours de l'été 2000, Mademoiselle RICHARD souhaite partir 5 semaines en vacances. En a-t-elle le droit ? Pourquoi ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 3
Ce sujet comporte :	1 feuille(s)	/

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Le contrat de travail est réalisé en deux exemplaires signés par l'employeur et le salarié.

1. Donnez 4 clauses obligatoires qui doivent paraître sur le contrat.
2. Citez 3 rôles de l'inspecteur du travail.
3. Vous avez été nommé(e) délégué(e) syndical(e) par les organisations syndicales de votre entreprise, quel sera votre rôle ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP1999
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Économique Juridique et Social	SUJET N° 9
Ce sujet comporte :	1 feuille(s) /	

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Prenez connaissance des documents joints.

La première facture correspond à une facture d'achat de fleurs coupées.
Le taux de TVA est de **5,5 %**.

La deuxième facture correspond à la vente d'un bouquet de mariée, le taux de TVA change.

1. Pourquoi le taux de TVA change ?
2. Quel taux de TVA doit être appliqué ?
3. Quel est le montant de la TVA ?
4. Calculez le montant total de la facture n° 2 en francs et en euros.
1 euro = **6,55957 F**.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 10
Ce sujet comporte :	3 feuille(s)	113

FACTURE N°1

Rosedorsa

S.A. au capital de 3 250 000 F
 Siège social : Les Aïmons - 24230 VÉLINES
 Téléphone 05 53 61 39 39 (lignes groupées)
 Télécopie 05 53 27 59 58
 R.C. n° 90 B 33 - APE 512 C - N° INSEE 351 763 921 00111
 FR 85 353 763 921

Facture N° 06067223
 Bon de Liv. Date 03/11/97
 Client : 0199
 Tournée : 01
 Livreur : 06
 015

Les Lilas
 12, rue des Lilas
 24000 PERIGUEUX

CODE	PRODUIT	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	% REMISE	MONTANT H. T.
009	TOKIO EXTRA	35,00	4,1		140,00
S09	TOKIO SPIDER EXTRA	35,00	2,1		70,00
E3	MELANGES 30	18,00	8,1		144,00
E09	ASTER EXTRA	35,00	5,1		175,00
M1	LIMONIUM QL 1	22,00	2,1		55,00
F0	TREEFEAN EXTRA	24,00	1,1		24,00
00	HERBE D'OURS	10,00	2,1		20,00
01	FOUGERE MINI	15,00	1,1		15,00
E29	OUILLET QUAL 2	20,00	2,1		46,00
A0	STATICE EXTRA	30,00	2,1		75,00
B4	GERBERA MINI PRODUCTION	45,00	1,1		45,00
I0	MIMOSA EXTRA	25,00	1,1		25,00
I09	LYS JAUNE EXTRA	45,00	1,1		45,00
N19	LYS ORANGE QUAL 1	55,00	1,1		55,00
S19	LYS ROSE QUALITE 1	45,00	1,1		45,00

Remise globale (%):

RÈGLEMENT : CHQ : 0,00
 ESP : 0,00

RESTE DÙ : 1026,52

Comptant à réception de facture.
 Paiement tardif 1% par mois.

EMBALLAGE :	0,00	TRANSPORT :	0,00
TAUX	MONTANT H.T.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.
5,5	973,00	53,52	1026,52
20,6	0,00	0,00	0,00
TOTAL	973,00	53,52	1026,52

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 43 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N°10
Ce sujet comporte :	3 feuille(s)	2 / 3

Les Lilas

12, rue des Lilas

24000 PERIGUEUX

FACTURE N° 50

M. DUBONT ALAIN
rue des Glycines - PERIGUEUX

REGLEMENT pour le

le 16 Mai 1998

FORCE B

Bouquet de Mariée avec jétée Ton Crème	450,00			
Montant H.T	450,00			
TVA : %				
Montant TTC				

Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de notre facture (loi n°80335 du 12 mai 1980).

Conditions d'escompte pour paiement anticipé _____

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Temps alloué
au Total : 45 MN

Coefficient : 2

CAP 199 Q

Echelle :

Note Mini : /

Examen : FLEURISTE

Epreuve : EP 2

Environnement Economique
Juridique et Social

SUJET N° 10

Ce sujet comporte : 3 feuille(s) 3/3

SUJET Premier jour

2024-2025 INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE SUR TF 1

Le Sénat en point de mire

Il ne désarme pas : intervenant hier soir sur TF 1, le premier ministre a confirmé sa volonté de « changer » le mode d'élection des sénateurs

1° - Par qui les sénateurs sont-ils élus et pour combien de temps ?

2° - Quel est le rôle des sénateurs ?


3° - Par qui le 1° ministre est-il désigné ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 45 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 11
Ce sujet comporte :	1 feuille(s) /	

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

SUJET Premier jour

Prendre connaissance du document et répondre aux questions ci-dessous

	<p>ETS JACQUES ET FRANCOIS Siège Social : 58 rue du Parc 75000 PARIS SARL au capital de 200 000 F RC : Paris : B 456871259 Tél : 01.23.63.25.85</p>
---	--

- 1° Quel est la forme juridique de cette entreprise ?
- 2° Citer deux autres formes juridiques d'entreprise
- 3° Quel est le principal avantage de la SARL par rapport à l'entreprise individuelle ?
- 4° Quelles sont les principales obligations du commerçant lors de l'ouverture de son commerce ?

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS		
Temps alloué au Total : 43 MN	Coefficient : 2	CAP 199 9
Echelle :	Note Mini : /	Examen : FLEURISTE
Epreuve : EP 2	Environnement Economique Juridique et Social	SUJET N° 12
Ce sujet comporte :	1 feuille(s) /	